



L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports | Membre fondateur de la Fédération Internationale des Echecs

Comité directeur de la FFE

20 avril 2019 - Hyères

Relevé de conclusions

Présents

Bachar KOUATLY
Pascal LAZARRE
Cyrille DIMEY
Johanna BASTI
Laurent FREYD
André RASNEUR
Réza SALAMI
Éric PRIÉ
Stéphane ESCAFRE
Éric LE ROL
Nathalie FRANC
David ROS
Bruno DELPORT

Absents excusés représentés

Amélie LACHAT (par André RASNEUR)
Olivier DELABARRE (par Johanna BASTI)
Gilles BETTHAEUSER (par Johanna BASTI)
Yves MAREK (par Réza SALAMI)
Véronique REVOY (par Pascal LAZARRE)
Jean STAUNE (par André RASNEUR)
Hélène ROSSINOT (par Nathalie FRANC)
Anémone KULCZAK (par Stéphane ESCAFRE)
Rudolphe HIDALGO (par Bruno DELPORT)
Jean-Paul GRIGGIO (par Pascal LAZARRE)

Absents excusés non représentés

Sophie MILLIET

Présents à titre consultatif

Jérôme VALENTI, Directeur Général
Laurent RABBÉ, Avocat de la Fédération

Le Président accueille les membres du Comité Directeur à HYÈRES.

Le Comité Directeur est réuni à titre extraordinaire à la demande d'Éric LE ROL.

Plusieurs membres ont demandé à ce que la réunion initialement prévue à 10h soit reportée à 14h30.

Vote : unanimité

(La séance est suspendue. La séance reprend à 14h30).

Bachar KOUATLY rappelle que ce Comité Directeur a été convoqué au sujet des accusations publiques de conflits d'intérêts dont il a été l'objet dans un article de presse.

Bachar KOUATLY se défend de ces accusations en donnant lecture d'une note rédigée par un cabinet d'avocat spécialisé en droit pénal et en droit de la presse qui a été mandaté pour le défendre.

Cette note conclue à l'absence de fondement des accusations de prise illégale d'intérêt et à la possibilité de poursuivre le quotidien en question pour diffamation publique et la personne à l'origine de ces accusations pour dénonciation calomnieuse.

Il annonce avoir exercé un droit de réponse auprès du quotidien à l'origine de ces accusations, dont il donne également lecture.

Eric PRIÉ dénonce les méthodes d'un ancien temps mises en œuvre par les auteurs de ces accusations.

Éric LE ROL confirme qu'il a sollicité la convocation du Comité Directeur mais regrette que ce Comité Directeur n'ait pu se tenir dans un délai compatible avec le maintien de l'Assemblée Générale le 20 avril 2019. Il juge que l'Assemblée Générale aurait pu se tenir à la date initialement prévue indépendamment de ce Comité Directeur extraordinaire.

Bachar KOUATLY répond que le Comité Directeur et lui-même ne pouvaient pas se présenter comme si de rien n'était à l'Assemblée Générale et qu'ils devaient pouvoir discuter de ces circonstances exceptionnelles auparavant. Compte-tenu de la date de l'article de presse en question et des contraintes de chacun, ce Comité Directeur ne pouvait pas se tenir avant la date initialement prévue pour l'Assemblée Générale.

Pascal LAZARRE se déclare outré par les manœuvres employées pour faire tomber Bachar KOUATLY. Il met en avant sa longue expérience et juge qu'il n'y a jamais eu un Président et un Comité Directeur faisant preuve d'autant de transparence. Il appelle à ce que leur action soit jugée sur le fond et que le résultat des élections démocratiques soit respecté.

Éric LE ROL s'inquiète de la tenue tardive de l'Assemblée Générale sur l'image de la Fédération auprès du Ministère des Sports. Il craint que cette circonstance serve de prétexte à un retrait d'agrément par le Ministère qui serait extrêmement préjudiciable aux clubs et aux organes déconcentrés.

Bachar KOUATLY lui répond qu'il a informé ses interlocuteurs au Ministère de la situation et de ses actions. Le Ministère ne tiendra pas rigueur à la Fédération de reporter l'Assemblée Générale annuelle compte-tenu des circonstances tant que celle-ci se tient avant la fin du mois de juin.

Bruno DELPORT rappelle le travail très important fourni par l'équipe fédérale pour attirer des partenaires et déplore l'impact négatif de ces accusations sur ce travail.

Bachar KOUATLY s'étonne du fait que Stéphane ESCAFRE se soit prévalu du pouvoir de Jean-Paul GRIGGIO pour le représenter lors du présent Comité Directeur.

Stéphane ESCAFRE oppose sa bonne foi, le mail initial ayant été destiné au secrétaire général.

Le Président souhaite bon courage aux membres du Comité Directeur pour leurs travaux, déclare se retirer des débats et sollicite du Comité Directeur de voter sur le fait de savoir s'il doit poursuivre son mandat ou remettre sa démission à la prochaine Assemblée Générale.

(Le Président quitte la salle afin que les membres du Comité Directeur puissent voter).

Stéphane ESCAFRE indique renouveler sa confiance au Président en absence d'éléments tangibles et au nom de la stabilité fédérale.

Le Secrétaire Général demande par ailleurs aux membres du Comité Directeur s'ils renouvellent leur confiance à Bachar KOUATLY.

Vote : 21 pour / 1 abstention

(Le Secrétaire Général invite le Président à rejoindre la salle).

Bachar KOUATLY remercie les membres du Comité Directeur de lui avoir renouvelé sa confiance.

Constatant l'absence d'éléments de discussion, il relève qu'une date et un lieu doivent désormais être recherchés pour la tenue de l'Assemblée Générale qui devra intervenir le plus tôt possible.

Il propose aux membres du Comité Directeur de leurs soumettre ces modalités ultérieurement par un vote électronique afin de ne pas retarder davantage le processus.

Vote : 20 pour / 3 abstentions

Le 20/04/2019,

Le Président
Bachar KOUATLY

Le Secrétaire Général
Stéphane ESCAFRE